

L'INSTALLATION EST CONFORME

Date(s) du contrôle: 10/06/2024 Date d'émission du rapport: 10/06/2024
Rapport N°: 0220-257159-57

Identification de l'organisme agréé et de l'agent-visiteur:

Nom: Normec BT

Adresse: Roderveldlaan 2, 2600 Berchem

T: 064 33 64 55 E: hainaut-btv@normecgroup.com Numéro d'entreprise: 0406.486.616

L'agent-visiteur: numéro 0220

Identification des tiers:

Client: CELIKU ALTIN

Adresse: RUE FERRER 11 7100 LA LOUVIERE

Nom propriétaire, exploitant ou gestionnaire: celiku altin

Adresse: RUE FERRER 11 7100 LA LOUVIERE

Responsable des travaux: CELIKU ALTIN

Adresse: RUE FERRER 11 7100 LA LOUVIERE

Numéro de TVA : /

Identification de l'installation électrique:

Nom: CELIKU ALTIN

Adresse: RUE FERRER 11 7100 LA LOUVIERE

Code EAN:

Numéro compteur:

Cabine haute tension privée: Non Type

d'installation: unifamiliale

Données du contrôle:

Type de contrôle suivant Livre 1 - AR 08/09/2019: Date
de la réalisation de l'installation:

Visite de contrôle libre ancienne installation (8.4.3 of 8.4.4) Avant
01/10/1981, A partir du 01/10/1981 jusqu'au 01/06/2020

Informations contenu contrôle:

Néant

Dérogation(s) partie B Livre 1 - AR 08/09/2019: appliqué Autre(s) référence(s) légale(s): n/a

VMA - 64.02



Installations électriques à basse tension et à très basse
tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Meeschappelijke zetel / Siège social:

Roderveldlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbtv.com

Données de l'installation électrique:

Tension et nature du courant: MONO 220v

Canalisation d'alimentation du tableau principal: Type: EXVB - Section: 4 x 10 mm²

Type d'électrode de terre: piquet terre

Nombre de tableaux: 1

DESCRIPTION:

Dispositifs à courant différentiel installés: 2P 40 A 300 mA type A, circuit (s) protégé(s). Voir schémas unifilaires et plans de position

Valeur nominale de la protection du branchement: 40A

Type de coupure générale: 2P 40A/300mA

Type de schéma de mise à la terre: TT

Nombre de circuits: 12 (réserve inclus)



Réf. rapport du contrôle de conformité: pas d'application Localisation des canalisations souterraines: pas d'application

Résultats du contrôle:

Mesures et essais:

Résistance de dispersion de la prise de terre: 22 Ohm Valeur de la résistance d'isolement général: 1.2 MOhm

Test des dispositifs à courant différentiel via test bouton: OK

Test des dispositifs à courant différentiel via test boucle de défaut: Pas d'application

Continuité des conducteurs de protection: OK

Infractions constatées:

Néant

Remarques:

Néant

Conclusion du contrôle:

VMA - 64.02



Maatschappelijke zetel / Siège social:

Roderveidlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616
RPR Antwerpen / RPM Anvers
normecbvtv.com

Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

1. L'installation électrique est conforme aux prescriptions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique. Le prochain contrôle est à effectuer au plus tard avant le: 10/06/2049
- Les schémas unifilaires et plans de position de l'installation ont été datés et signés.
 - Les bornes d'entrée du ou des dispositif(s) à courant différentiel à l'origine de l'installation ont été scellées.

Heure d'achèvement:

agent-visiteur 0220 p.o. du directeur technique
10/06/24 16:58

Le directeur technique, ir. Bart van Rossum



Référence aux prescriptions réglementaires:

1. Le propriétaire, le gestionnaire ou l'exploitant de l'installation électrique est tenu:

- a) d'en assurer ou d'en faire assurer l'entretien;
- b) de prendre toutes mesures adéquates pour que les dispositions du Livre 1 de l'arrêté royal du 8 septembre 2019 établissant le Livre 1 sur les installations électriques à basse tension et à très basse tension, le Livre 2 sur les installations électriques à haute tension et le Livre 3 sur les installations pour le transport et la distribution de l'énergie électrique, soient en tout temps observées;
- c) de conserver les documents de l'installation électrique dans un dossier, de le tenir à disposition de toute personne qui peut le consulter et de mettre à disposition une copie de ce dossier à tout éventuel locataire;
- d) de transmettre le dossier de l'installation électrique au nouveau propriétaire, gestionnaire ou exploitant;
- e) d'aviser immédiatement le fonctionnaire préposé à la surveillance du Service Public Fédéral ayant l'Energie dans ses attributions de tout accident survenu aux personnes et du, directement ou indirectement, à la présence d'installations électriques;
- f) de renseigner dans le dossier de l'installation électrique toute modification ou extension non importante survenue sur l'installation électrique;
- g) de laisser réaliser par un organisme agréé un contrôle de conformité avant la mise en usage sur toute modification ou extension importante survenue sur l'installation électrique.

Dans le cadre des missions légales des organismes agréés, une copie de ce rapport est tenue pendant une période de 5 ans par l'organisme agréé. Cette copie est tenue à la disposition de toute personne autorisée légalement à la consulter. Pour de plus amples informations sur les prescriptions réglementaires ou plaintes, la Direction générale de l'Energie du Service Public Fédéral Economie, PME, Classes moyennes et Energie (<https://www.economie.fgov.be>) est l'autorité compétente des organismes agréés.

VMA - 64,02



Installations électriques à basse tension et à très basse tension (Livre 1 - AR 08/09/2019)

Matschappelijke zetel / Siège social:

Roderveidlaan 2
2600 Berchem

Ondernemingsnummer / Numéro d'entreprise: 0406.486.616

RPR Antwerpen / RPM Anvers

normecbtv.com